

1613_065_01.jpg

Seconde Continuation.

65

& faisant mille gentilleses à la villageoise, ils
 finirent ceste Masquerade. Voilà les exercices
 & belles recreations que l'on fit à Vienne au
 mois de Feurier en la Cour de l'Empereur.
 Allons en Angleterre pour voir la ceremonie
 de la feste de l'Ordre de la Jarretiere, en laquel-
 le l'Esleeteur Palatin, & le Prince Maurice de
 Nassau receurent l'Ordre: & le Mariage du
 dit Esleeteur avec la Princesse Elizabeth fille
 du Roy de la Grande Bretagne.

Au mois de Decembre de l'an 1612. ledit Roy
 conuoqua le Chapitre des Cheualiers de l'Or-
 dre de la Jarretiere, ou de S. George, où il fut
 arresté que la ceremonie se tiendrait à Vinde-
 fore, le 4. Feurier selon le stile ancien: En la-
 quelle seroient receus Cheualiers, l'Esleeteur
 Palatin, & le Prince Maurice de Nassau: Mais
 pour ce que ledit Prince estoit en Holande,
 l'Ordre luy seroit enuoyé, & cependant requis
 de mander vn Cheualier pour estre en la place
 à ladite ceremonie. Le Prince Maurice ayant
 en aduis de ceste Eslection, enuoya pouuoir au
 Comte Guillaume de Nassau de comparoistre
 en son nom à ceste Feste.

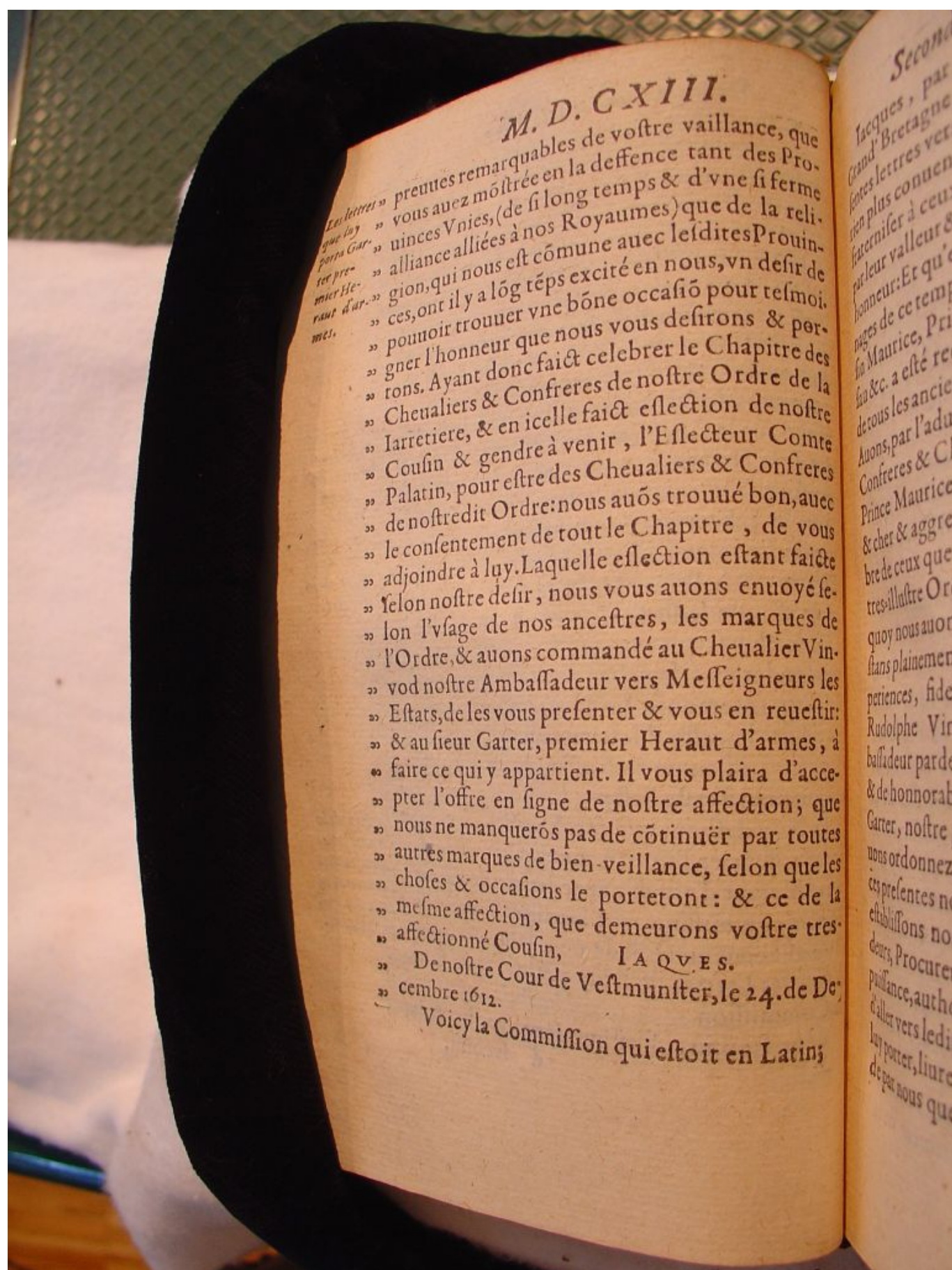
Le Roy desirant que son Excellence receust
 ledit 4. Feurier, l'Ordre, enuoya Garter son pre-
 mier Heraut d'armes, avec lettres de sa part,
 & vne commission au Cheualier Vinvod son
 Ambassadeur en Holade pour le luy presenter.
 Voicy les Lettres qu'il luy escriuit, & en suite
 la Commission.

Mon Cousin, L'estime de vos vertus, & les
 d second.

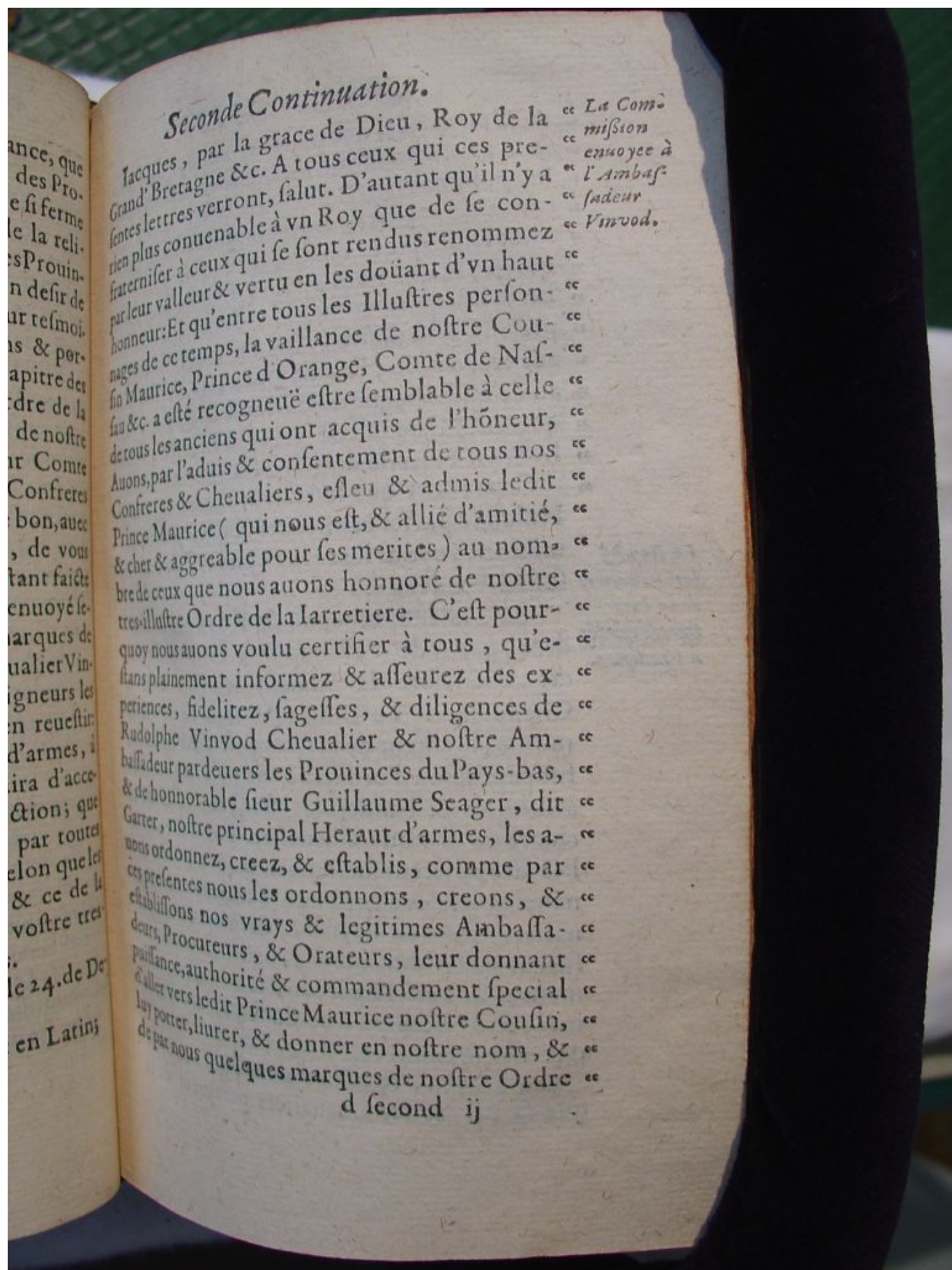
*L'Esleeteur
 Palatin, &
 le Prince
 Maurice,
 esleus Che-
 ualiers de
 l'Ordre de la
 Jarretiere.*

*Le Roy de la
 Grand' Bre-
 tagne enuoye
 l'Ordre de la
 Jarretiere au
 P. Maurice.*

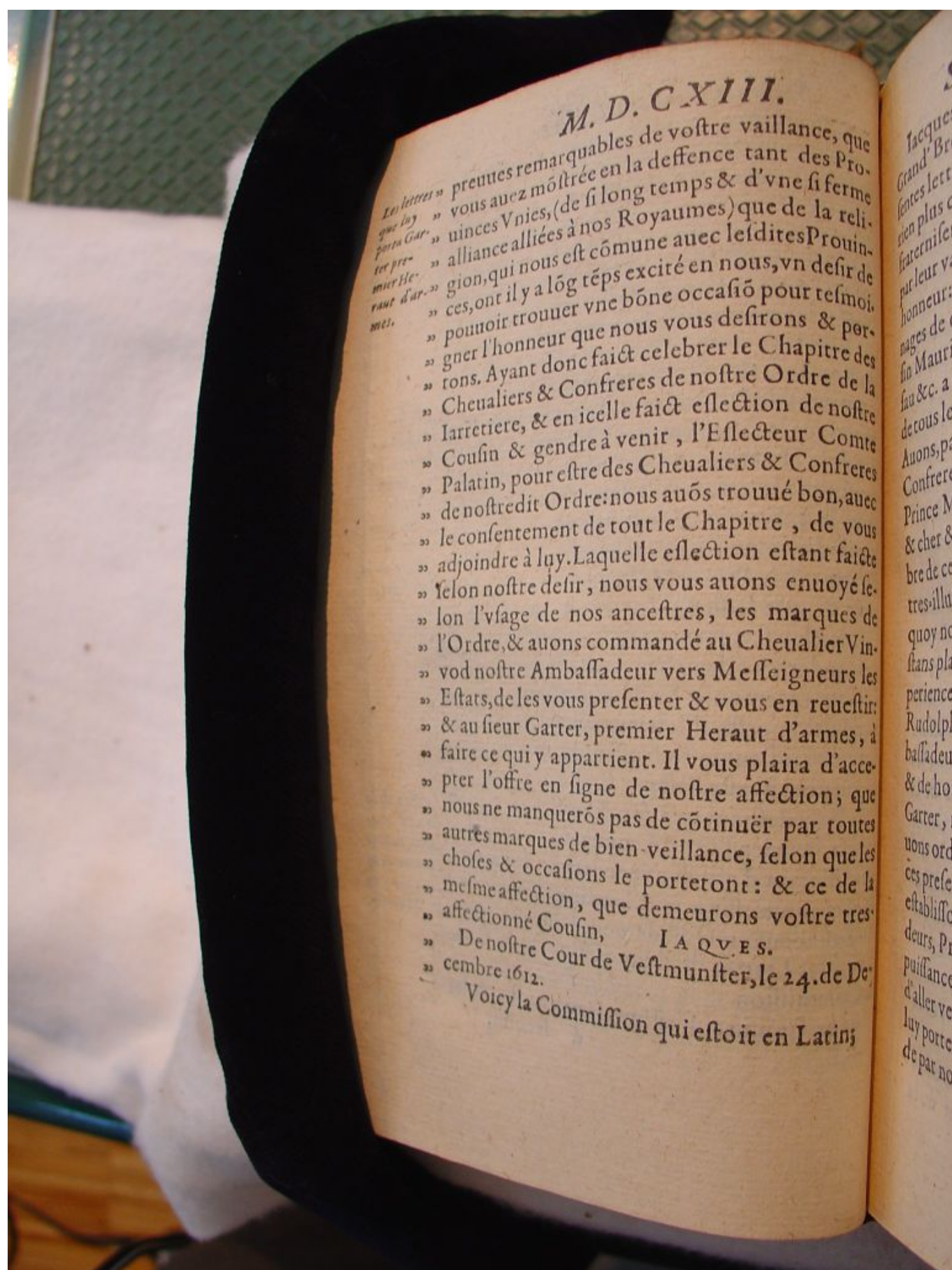
1613_065_02.jpg



1613_065_03.jpg



1613_065_04.jpg



1613_065_05.jpg

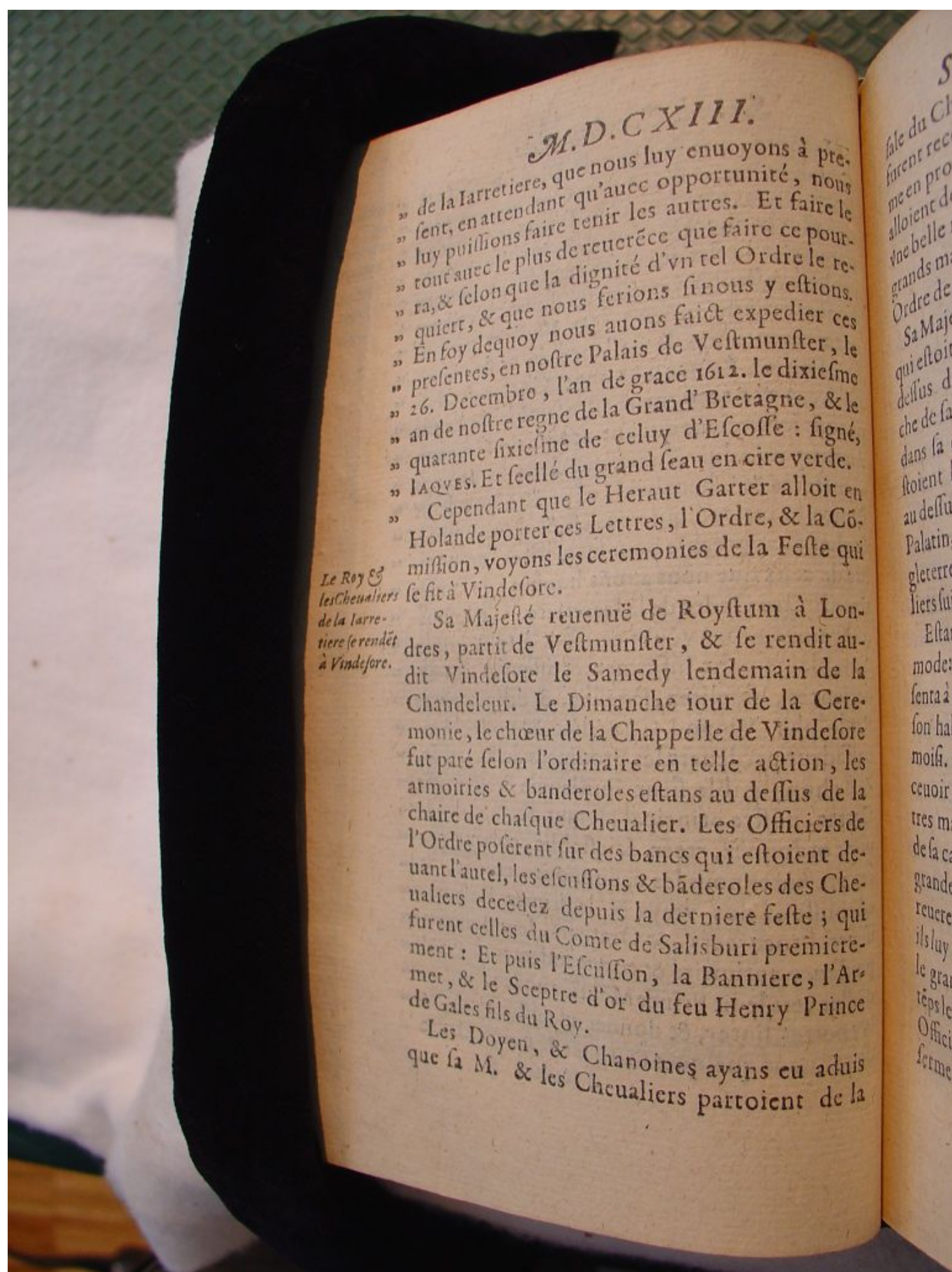
Seconde Continuation.

Jacques, par la grace de Dieu, Roy de la
 Grand' Bretagne &c. A tous ceux qui ces pre-
 sentes lettres verront, salut. D'autant qu'il n'y a
 rien plus conuenable à vn Roy que de se con-
 fraterniser à ceux qui se sont rendus renommez
 par leur vateur & vertu en les douant d'un haut
 honneur: Et qu'entre tous les Illustres person-
 nages de ce temps, la vaillance de nostre Cou-
 sin Maurice, Prince d'Orange, Comte de Nas-
 sau &c. a esté recogneuë estre semblable à celle
 de tous les anciens qui ont acquis de l'honneur,
 Auons, par l'aduis & consentement de tous nos
 Confreres & Cheualiers, esleu & admis ledit
 Prince Maurice (qui nous est, & allié d'amitié,
 & cher & agreable pour ses merites) au nom-
 bre de ceux que nous auons honoré de nostre
 tres-illustre Ordre de la Jarretiere. C'est pour-
 quoy nous auons voulu certifier à tous, qu'e-
 stans plainement informez & asseurez des ex-
 periences, fidelitez, sagesse, & diligences de
 Rudolphe Vinvod Cheualier & nostre Am-
 bassadeur pardeuers les Prouinces du Pays-bas,
 & de honorable sieur Guillaume Seager, dit
 Garter, nostre principal Heraut d'armes, les a-
 uons ordonnez, creez, & establis, comme par
 ces presentes nous les ordonnons, creons, &
 establissons nos vrayz & legitimes Ambassa-
 deurs, Procureurs, & Orateurs, leur donnant
 puissance, autorité & commandement special
 d'aller vers ledit Prince Maurice nostre Cousin,
 luy porter, liurer, & donner en nostre nom, &
 de par nous quelques marques de nostre Ordre

La Com-
 mission
 enuoyee à
 l'Ambas-
 sadeur
 Vinvod.

d second ij

1613_065_06.jpg



*Le Roy &
les Cheualiers
de la Jarre-
tiere se rendēt
à Vindefore.*

M.D.CXIII.
de la Jarretiere, que nous luy enuoyons à pre-
sent, en attendant qu'avec opportunité, nous
luy puissions faire tenir les autres. Et faire le
tout avec le plus de reuerēce que faire ce pour-
ra, & selon que la dignité d'un tel Ordre le re-
quiert, & que nous ferions sinous y estions.
En foy dequoy nous auons faict expedier ces
presentes, en nostre Palais de Vestmunster, le
26. Decembre, l'an de grace 1612. le dixiesme
an de nostre regne de la Grand' Bretagne, & le
quarante sixiesme de celuy d'Escoffe: signé,
LAQUES. Et seellé du grand seau en cire verde.
Cependant que le Heraut Garter alloit en
Holande porter ces Lettres, l'Ordre, & la Cō-
mission, voyons les ceremonies de la Feste qui
se fit à Vindefore.

Sa Majesté reuenüe de Roystum à Lon-
dres, partit de Vestmunster, & se rendit au-
dit Vindefore le Samedy lendemain de la
Chandeleur. Le Dimanche iour de la Cere-
monie, le chœur de la Chappelle de Vindefore
fut paré selon l'ordinaire en telle action, les
armoiries & banderoles estans au dessus de la
chaire de chasque Cheualier. Les Officiers de
l'Ordre posèrent sur des bancs qui estoient de-
uant l'autel, les escussions & bāderoles des Che-
ualiers decedez depuis la derniere feste; qui
furent celles du Comte de Salisburi premiere-
ment: Et puis l'Escusson, la Banniere, l'Ar-
met, & le Sceptre d'or du feu Henry Prince
de Gales fils du Roy.

Les Doyen, & Chanoines ayans eu aduis
que sa M. & les Cheualiers partoient de la

1613_065_07.jpg

Seconde Continuation.

sale du Chasteau pour venir à la Chappelle, les furent recevoir à la porte, où ils se mirent comme en procession deuant les Cheualiers, lesquels alloient deux à deux deuant le Roy : qui estoit vne belle magnificence, car ils auoient tous leurs grands manteaux de veloux violet, & leur grand Ordre de pierreries lié à la iambe gauche.

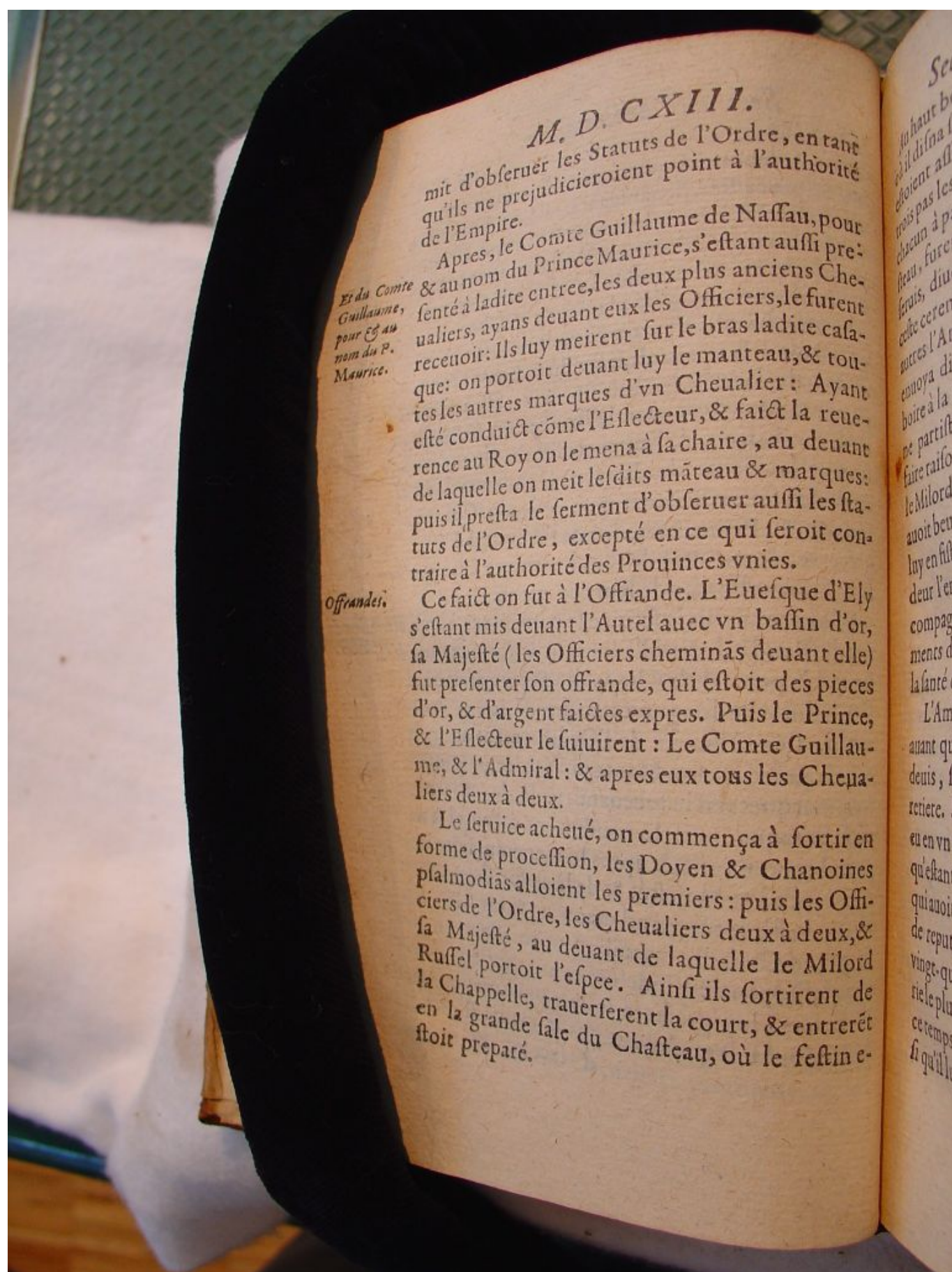
Sa Majesté estant entree, se meit dans sa chaire qui estoit à la main droicte du Chœur, & au dessus de laquelle estoit vn daiz; assez proche de sa Majesté se meit le Prince son fils aussi dans sa chaire : A l'autre costé du chœur estoient la chaire du Roy de Dannemarc, & au dessus ses armoiries : puis celle du Comte Palatin, du Prince Maurice, de l'Admiral d'Angleterre, & en suite de tous les autres Cheualiers suivant l'ordre de leur reception.

Estant tous assis le seruice se commença à leur mode: Pendât lequel l'Esleeteur Palatin se presenta à la porte de la Chappelle, ayant par dessus son habit vne longue casaque de rouge cramoisi. Les Officiers de l'Ordre en l'allant recevoir portoiēt son Manteau, l'Ordre, & les autres marques: en le receuant, ils le deuestirent de sa cazaque, puis le conduirent à l'autel en grande ceremonie, & apres le menerent faire la reuerence à sa Majesté, & de là en son siege, où ils luy vestirent le grand manteau, & luy lierent le grand Ordre, à la iambe gauche. En mesme temps le Doyen de Vindesore se joignant auxdits Officiers, luy presenta le liure pour prester le serment, sur lequel ayant mis la main, il pro-

*Reception de
L'Esleeteur.*

d second iij

1613_065_08.jpg



M. D. CXIII.

mit d'observer les Statuts de l'Ordre, en tant qu'ils ne prejudicioient point à l'autorité de l'Empire.

Après, le Comte Guillaume de Nassau, pour & au nom du Prince Maurice, s'estant aussi présenté à ladite entree, les deux plus anciens Cheualiers, ayans deuant eux les Officiers, le furent recevoir: Ils luy meirent sur le bras ladite casaque: on portoit deuant luy le manteau, & toutes les autres marques d'un Cheualier: Ayant esté conduit cōme l'Esleeteur, & fait la reuerence au Roy on le mena à sa chaire, au deuant de laquelle on meit lesdits mâteau & marques: puis il presta le serment d'observer aussi les statuts de l'Ordre, excepté en ce qui seroit contraire à l'autorité des Prouinces vnies.

Offrandes.

Ce fait on fut à l'Offrande. L'Euesque d'Ely s'estant mis deuant l'Autel avec vn bassin d'or, sa Majesté (les Officiers cheminās deuant elle) fut presenter son offrande, qui estoit des pieces d'or, & d'argent faiètes expres. Puis le Prince, & l'Esleeteur le suiurent: Le Comte Guillaume, & l'Admiral: & apres eux tous les Cheualiers deux à deux.

Le seruice acheué, on commença à sortir en forme de procession, les Doyen & Chanoines psalmodiās alloient les premiers: puis les Officiers de l'Ordre, les Cheualiers deux à deux, & sa Majesté, au deuant de laquelle le Milord Russel portoit l'espee. Ainsi ils sortirent de la Chappelle, trauerferent la court, & entrerēt en la grande sale du Chasteau, où le festin estoit préparé.

1613_065_09.jpg

Seconde Continuation.

Au haut bout de la Sale estoit la table du Roy *Banquet.*
 où il disna seul : prez d'icelle en vn autre table
 estoient assis les Cheualiers, deux à deux, & à
 trois pas les vns des autres, où ils furent seruis
 chacun à part. En d'autres endroiçts du Cha-
 steau, furent aussi particulièrement traictez &
 seruis, diuerses personnes qui auoient assisté en
 ceste ceremonie, suiuant la coustume : & entre
 autres l'Ambassadeur des Estats, auquel le Roy
 enuoya dire par le Milord Knolis qu'il alloit
 boire à la santé de Messieurs les Estats, & qu'il
 ne partist d'aupres de luy sans luy auoir veu
 faire raison : ce qu'il feit. Puis il enuoya encore
 le Milord Ruffel, avec charge de luy dire qu'il
 auoit beu à la santé du Prince Maurice, & qu'il
 luy en fist encores de mesmes; Alors l'Ambassa-
 deur l'en remercia fort, & luy & ceux qui l'a-
 compagnoient avec reuerences & remercie-
 ments de l'honneur qu'il leur faisoit, beurent à
 la santé de sa Majesté.

L'Ambassadeur s'estant rendu prez d'elle
 auant qu'elle sortist de table, il y eut plusieurs
 deuils, sur l'institution de l'Ordre de la Jar-
 riere. Sa Majesté dit, qu'il n'y auoit iamais
 eu en vn mesme temps que vingt six Cheualiers :
 qu'estant le Chef, il faisoit le vingt septiesme : ce
 qui auoit tousiours maintenu l'Ordre en gran-
 de reputation : Qu'à present ils n'estoient que
 vingt quatre, bien aisé d'auoir en sa Confrai-
 rie le plus valeureux & renommé Capitaine de
 ce temps, (en parlant du Prince Maurice :) aus-
 si qu'il luy auoit enuoyé l'Ordre qu'auoit porté
 d second iiij

*Il n'y a que
 26. Cheua-
 liers de l'Or-
 dre de la Jar-
 riere : Et le
 Roy.*

*L'Ordre en-
 uoyé au P.
 Maurice, ia-
 dis porté par
 le Roy Hen-
 ry 4.*

1613_065_10.jpg

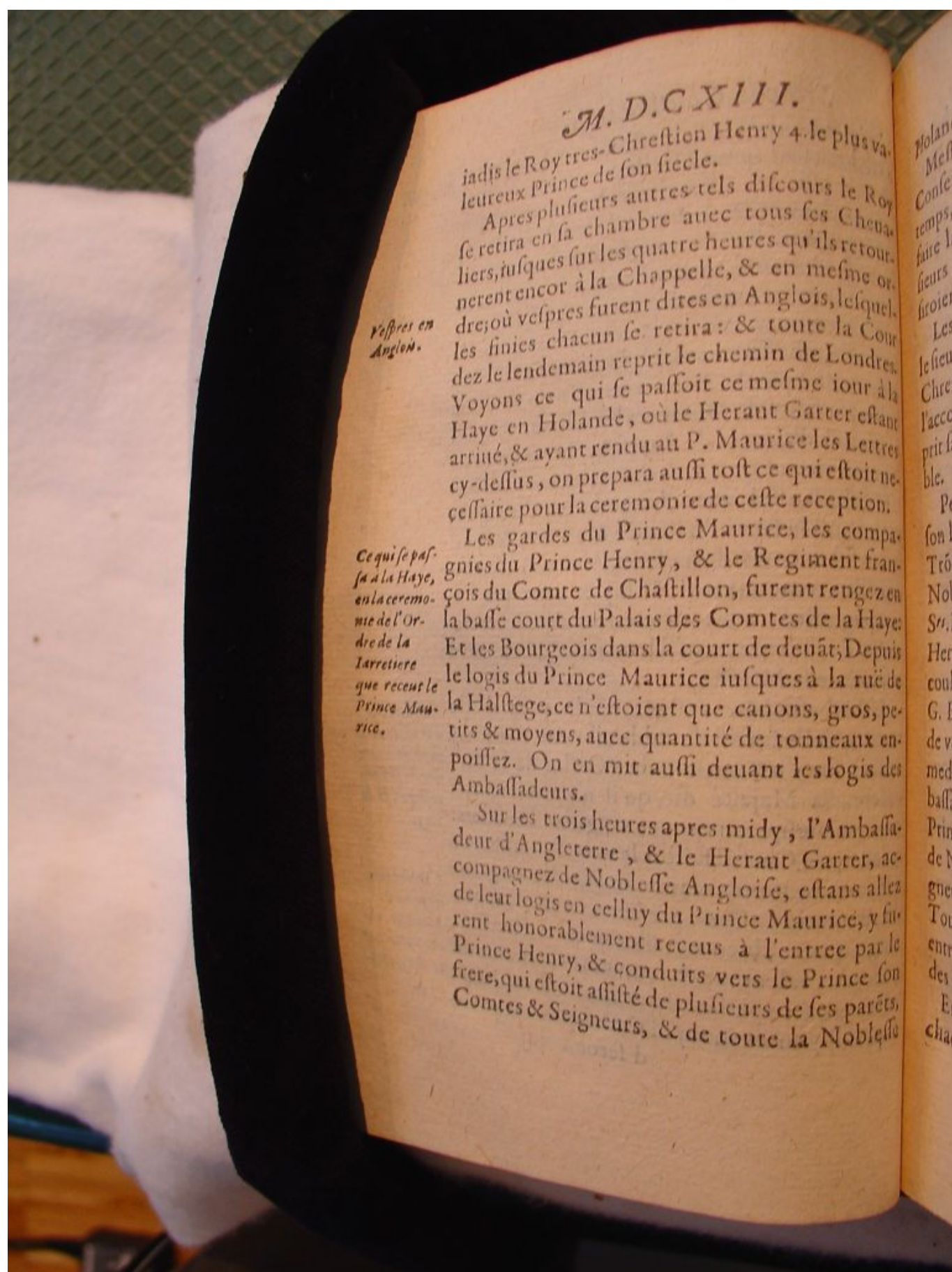


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan